

Service instructeur

DEAA - service attractivité des territoires

Service consulté

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EUROAIRPORT
DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Résumé : Suite à la démission de Monsieur Eric STRAUMANN du Conseil d'administration de l'EuroAirport, il convient de désigner son remplaçant.

Suite à la démission de Monsieur Eric Straumann de son mandat au sein du Conseil d'administration de l'EuroAirport, établissement public dont le siège est situé sur le territoire de la commune de Blotzheim, il convient de désigner un nouveau représentant du Conseil départemental pour le remplacer.

Le Conseil d'administration de l'EuroAirport comprend seize membres dont la moitié est de nationalité française et l'autre moitié de nationalité suisse. Ils sont nommés pour une période de six ans.

En cas de démission, pour le temps restant à courir sur la durée de leur mandat, l'autorité compétente pourvoie au remplacement du ou des membres qui ont cessé de faire partie du Conseil d'administration. Les noms des nouveaux membres, une fois désignés, sont notifiés au Président du Conseil d'administration.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de me désigner comme représentante du Conseil départemental au sein du Conseil d'administration de l'EuroAirport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT